

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES  
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.Du MARDI 24 Septembre 1793, l'an 2<sup>e</sup>. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue S. Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Nozilles, n<sup>o</sup>. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTARILLE, Directeur de l'Abonnement, qui doit commencer le 1<sup>er</sup>. d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

## ANGLETERRE.

Article traduit de la chronique angloise, daté de Gosport, le 2 septembre.

Nous avons ici environ 1700 prisonniers françois, dans la prison dite *Fortune*. Tout le monde remarque la différence qu'il y a entre ces prisonniers & ceux de la dernière guerre : ceux-là étoient maigres, soumis & façonnés ; ceux d'à-présent sont forts, bien-portans & extraordinairement tapageurs. On a beaucoup de peine à les maintenir dans l'ordre ; & malgré toutes les précautions de nos officiers, on ne peut pas les empêcher de chanter *ça ira* & d'autres chansons séditieuses. Quand ont les met au cachot pour ces fautes, ils sont plus méchans que jamais, continuent de chanter, & tous leurs compagnons sont chœurs, ne cessant de chanter, jusqu'à ce qu'on ait fait sortir leurs compagnons, de cachot. Ils insultent constamment, dans leur langue, les soldats & officiers, à cause de leur attachement à la royauté. Les portes & les murs sont couverts de sentences en françois & en anglois, telles que celles-ci : *La liberté ou la mort ; vivre libre ou mourir ; vive la république*, &c. Ils ont entendu dire qu'il y avoit un grand nombre de républicains en Angleterre ; & lorsqu'on va visiter leur prison, ils leur demandent leurs principes, & s'ils savent le françois.

Les matelots de la *Cleopâtre* sont les plus hardis & les plus beaux hommes de la prison ; plusieurs d'entr'eux ont souffert l'amputation. Un officier de marine demanda à l'un d'eux, qui étoit dangereusement malade, comment il se trouvoit : *J'espere*, dit-il, *que bientôt j'attaquerai encore les Anglois*. Un autre, au lit de la mort, a appelé les autres prisonniers, & leur a dit : *Citoyens-camarades, prenez courage ; la liberté triomphera*.

On prend le plus grand soin des malades & des blessés, & tous ont de bonnes portions de nourriture.

## ALLEMAGNE.

D'Aix-la-Chapelle, le 12 septembre.

Voici quelques détails sur le siege du Quesnoy, dont nous venons d'apprendre la prise. Dès que le général d'artillerie, prince de Hohenlohe, se fut établi à Villeraux, à Jolmeux, à Louvignies, à Preux, à Loquignol, à Grande-Carrie, à Hecq & à Barlaimont, toute communication fut coupée au Quesnoy, & la tranchée s'ouvrit le 19. On se proposa d'en

rester à une seule parallèle. Le 20 on jeta quelques bombes dans la place, pour remplir, diroit-on, une sorte de formalité tacticienne, ou pour exalter davantage les sentimens appréhensifs des habitans, plutôt que pour un autre objet. Le 23, de grand matin, la garnison fit une sortie avec 700 hommes d'infanterie & 50 chevaux, qui attaquèrent vigoureusement les postes de Villeraux, de petit Franoy & de Bellemaison. Les Autrichiens les repoussèrent en leur tuant 18 hommes, & en leur en blessant un nombre fort considérable. La perte des assiégeans fut de 4 morts & 20 blessés. Depuis cette époque, les assiégés ne purent faire de sortie, & la ville s'est rendue le 9 ou le 10. L'armée autrichienne occupe plusieurs camps le long de la Selle, la droite appuyée sur Denain, & la gauche à la forêt de Mormal. Landrecy est fort menacé. Quant à Maubeuge, qui l'est également, il se pourroit qu'on ne se pressât pas de l'entamer formellement, puisqu'il faut qu'au préalable on emporte un camp retranché qui la couvre. Il est pourtant vrai que le feld-maréchal prince de Cobourg a fait un mouvement vers cette place. La position du prince de Hohenlohe à Barlaimont s'oppose à tout secours qui voudroit s'y porter ; d'un autre côté, le général comte de la Tour a son quartier-général à Bonne-Espérance, & l'on marqua à Grandeg un camp pour 26,000 hommes, qui s'étendront jusqu'à Merles-le-Château, tandis que le général de Seckendorff, qui a succédé au général de Beaulieu, est à Charleroy.

Dans le Luxembourg, l'armée, depuis la prise de Mayence, est devenue considérable, & se renforce de jour en jour ; son quartier-général est toujours à Arlon, & ses avant-postes s'étendent de Virton, le long de la frontière, jusqu'à Thionville. Marchera-t-elle sur Longwy ou sur le pays Messin, tandis que les Prussiens donneront de la jalousie à toute la frontière de l'Est, & tomberont sur les points qui leur offriront le plus d'avantage ? On ne peut pas encore prononcer sur cette question, malgré que l'on sache que de Namur il se fait de grands transports d'artillerie dans le Luxembourg, & que cela décele assez le projet de tenter une grande entreprisa.

## FRANCE.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

De Marseille, le 9 septembre.

Je partis hier de Sollès, où notre armée est en station devant Toulon. Nous y interceptons tous les vivres qui vien-



ment par terre; nous privons par-là les habitans de leurs jouissances journalières. Bientôt ils seront réduits à capituler. Avant-hier, nous leur prîmes, du côté d'Hieres, 120 bœufs bien gras, tout prêts à être embarqués. Il faut que Carteaux les batte pour gagner les hauteurs d'où il pourra les foudroyer sans danger. La journée d'hier est déjà remarquable par le combat qu'il y eut au village d'Orjol, dont les troupes du général révolutionnaire s'emparèrent. Les ennemis ont été repoussés à une demi-lieue; l'ennemi a eu plusieurs morts, quantité de blessés, & on fit 24 prisonniers, dont dix Marseillois ou Toulonnais; ils ont été fusillés sur-le-champ. Quinze Anglois & autant d'Espagnols que l'on a pris aussi, ont été conduits à Marseille.

Tandis que la troupe du général Carteaux, qui va commander en chef les deux armées, tirera sur Toulon à boulets rouges, notre armée tentera une entreprise sur le fort de Rhacou: ce fort est domité par le reste d'une montagne au milieu de laquelle il est situé. Je ne doute point que nos braves soldats républicains qui ont enlevé des postes bien plus redoutables, ne parviennent à emporter celui-ci, ce qui décidera du sort de Toulon. Si le succès répond à leur attente, c'en est fait de cette ville rebelle. Les traitres qui l'ont livrée aux Anglois, & les Anglois eux-mêmes paieront de leur vie cette infâme trahison.

Si notre armée n'avoit pas campé pendant cinq jours à Saint-Pierre, & qu'on ne lui eût pas fait prendre encore une route oblique, jamais l'Anglois n'auroit débarqué à Toulon. C'est une faute que je ne pardonnerai jamais à ceux qui l'ont commise, de même que je ne pardonne pas à nos frères de Marseille de se reposer sur leur victoire, & de se borner à quelques têtes qu'ils ont fait tomber: car les royalistes ont plus d'espoir que jamais, comptant sur le débarquement des troupes étrangères, du côté de Cette, Aiguemortes, & autres endroits. Le représentant Albitte est toujours à la tête de l'armée de Carteaux, Robespierre le jeune & Ricord se sont rendus à Nice; Barras & Fréron s'y rendent aussi. Je crois que leur dessein est de faire évacuer entièrement le comté de Nice à nos troupes qui occupent encore les hauteurs des Alpes; cela me paroîtroit un peu fort. Comme je ne dis rien qu'on ne puisse bien dire, sur-tout en patriote vrai & sincère, je signe,

H. FRÉISSINET.

#### DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

*D'Avignon, le 14 septembre.*

Une lettre de Marseille, en date du 10, contient les détails suivans: « Le club se fortifie, on l'a renouvelé en entier. . . . Dans la ville de Toulon, les meneurs viennent de mettre le comble à leurs forfaits. Pierre Bayle, représentant du peuple qui y avoit été arrêté, a été assassiné. Les patriotes n'y sont plus guillotines, mais rompus vifs, à expirer sur la roue; les modérés sont pendus, & tout ce qui n'a pas été engagé contre-révolutionnaire, c'est-à-dire, ceux qui ne se mêlent de rien, sont enchaînés à fond de cale dans les vaisseaux avec les femmes. Nos troupes sont postées sur les hauteurs d'Oudlioules; elles ne sont qu'à une demi-lieue de la ville. Carteaux n'a tiré plus que des bombes pour commencer ses opérations. Les troupes du côté de la Valette sont supérieurement postées; elles brûlent d'ardeur de se battre. Il part de cette ville tous les jours des détachemens pour aller renforcer l'armée, ce ne sont pas des Marseillois, mais des troupes de ligne. On a amené hier ici des prisonniers anglais & espagnols; nos frères d'armes disent que ces Espagnols & ces Anglois sont des lâches & des coquins. Nous avons dans le port de Marseille quelques frégates qui vont de tems en tems en croisière; il y a même eu un combat

ces jours-ci, dans lequel elles ont fait des merveilles; elles se sont battues sous le pavillon hollandais, & ont très-mal traité une frégate hollandaise ».

On a guillotiné samedi 14 le nommé *Cerneli*, ce fameux scélérat, qui a contribué à la mort de tant de bons citoyens. Il diroit aux juges: *Quelques coups de batone, ou pauce de prisonne, mai la morte, cela repougne.* Nous apprenons à l'instant que Vence, l'un des députés à l'assemblée de Bourges, a été guillotiné, & qu'on a fait Joffret & Francoul, membres du tribunal populaire. L'infâme Brunet étoit coalisé avec Toujon & Marseille: les représentans du peuple ont envoyé à la convention nationale des preuves matérielles contre lui.

Dans une sortie que les Espagnols & les Anglois entrés à Toulon ont faite, 300 François, qui marchaient sous leurs drapeaux, sont venus se jeter dans les bras de leurs frères: les ennemis ont été repoussés avec perte, & l'officier-général qui commandoit les Anglois a resté sur le carreau. Le général français a fait une proclamation adressée à la garnison & aux habitans de Toulon; il leur donne six jours pour abandonner la ville; il menace de tout brûler, de tout détruire, si un seul des effets de l'arsenal a été enlevé, ou s'ils résistent.

Il y a eu ces jours derniers à Valence une assemblée composée de députés des sociétés populaires de neuf départemens. Que l'imagination se retrace tout ce que le patriotisme peut produire de plus animé, de plus pur, de plus philanthrope, ce sera le tableau des opérations de cette assemblée auguste, & de l'esprit qui l'a dirigée. Je donnerai demain l'arrêté qu'elle a pris, & qui est frappé au coin de la justice éternelle.

La surveillance des braves patriotes de Montelimar a déjoué les complots de certains personnages qui venoient chercher de la poudre pour la porter dans Lyon; les colporteurs ont été mis en état d'arrestation. Amis de la liberté, veillez, veillez sans cesse. François, vous tous à qui ce nom est encore cher, réunissez-vous contre les ennemis de ce nom glorieux; c'est pour la plus belle des causes que vous allez combattre: c'est à vous que l'univers libre & vengé devra le recouvrement de sa dignité naturelle.

( *Extrait du Courier d'Avignon.* )

#### DÉPARTEMENT DE RHÔNE ET LOIRE.

*Extrait d'une lettre écrite de Roanne, le 15 septembre.*

Les troupes de la république sont entrées dans Boen, où elles ont appris que les muscadins avoient évacué depuis une heure Montbrison. Les troupes étoient trop fatiguées pour les poursuivre; mais après quatre heures données au repos, on se remit en marche, & l'on entra dans Montbrison, tambour battant, mitche allumée. C'est à la suite de cette marche fameuse, dit Dorfeuille, commissaire des représentans du peuple, que j'ai eu le bonheur d'arrêter & de conduire à la Pape, les deux plus grands criminels de ces contrées. L'un est le maire de Saint-Etienne, qui a fourni, depuis quatre mois, toutes les armes de la république aux Lyonnais. L'autre est le sieur de Meaux, capitaine au régiment ci-devant Bourbon, qui avoit commandé lors de l'attaque & de la prise de Nicolas. Ces deux coquins étoient chargés de numéraire.

La journée est bonne pour la patrie; nous héritons de dix-huit cent mille francs. Il y en a eu un qui a eu la bêtise de me tirer en particulier, & de me promettre mille louis, si je voulois le faire échapper. Je lui ai répondu par un coup de fusil.

Hier, nouveau succès: nous avons attaqué dans le château de Monrou, près de Feurs, les muscadins que nous chassions devant nous; nous en avons tué 40, & blessé mortellement à-peu-près 18; nous nous sommes emparés du château, & la dame du lieu a péri dans l'action; on lui a brûlé la cer-

velle d'ou  
les ennemis  
Nous avo  
numéraire.

Au reske  
ne peut ten  
nous gagn  
de moade  
il paroît q

Des fem  
quatre frat  
rependant  
de vivres c  
nous en fu  
rané, & d  
jonction, l  
samine la  
ditio

Les-Piér  
posent, no  
d'être ense  
Tout le  
lon: l'ind  
vainqueurs

L'anniv  
Philadelph  
témoignag  
trouvoient  
sieurs vass  
par de fré  
se disoie  
Le génera  
d'un corp  
d'habiles t  
dans l'état  
faire voile

C o  
S

Les soc  
dent, l'ut  
départem  
de Paris;  
giotage.

Un arrê  
la Seine-I  
navets &  
la conven  
L'évêqu  
commient  
donne aux  
dissimens

La con  
pour la g  
ferment,  
tricolore.

Dumon  
tebre:

C I T

« Je ne  
refstitutions  
Charost-



velle d'un coup de pistolet au moment où elle encourageoit les ennemis en criant : à bas la république ! vive le roi !

Nous avons pris un canon & trois cent mille francs en numéraire.

Au reste, on doit être bien rassuré sur les événemens. Lyon ne peut tenir long-tems ; le bombardement continue à la Pape, nous gagnons tous les jours du terrain & nous perdons peu de monde. Les Lyonnais ne tirent plus que de loin en loin ; il paroît que leurs provisions s'épuisent.

Des femmes sorties de la ville assurent que le pain y coûte quatre francs la livre. On y mange de l'avoine & de l'orge ; cependant hier ils ont été un peu ravitaillés par des convois de vivres qu'ils ont pillés dans la plaine du Forez, avant que nous en fussions maîtres ; mais le secours n'est que momentané, & dès que nos tris colonnes, qui ont déjà opéré leur jonction, se seront avancées jusqu'aux portes de Lyon, la famine la plus cruelle s'y fera sentir & déterminera la reddition.

Les Piémontais n'avancent point ; au contraire, ils se disposent, nous a-t-on dit, à repasser les monts, dans la crainte d'être enfermés par les neiges.

Tout le Midi s'est levé en masse, & tombe sur Toulon : l'indignation nationale est au comble, & nous serons vainqueurs.

De Paris, le 24 septembre.

L'anniversaire de la révolution française a été célébré à Philadelphie avec une pompe solennelle, & les plus grands témoignages de l'allégresse : les navires américains qui se trouvoient dans le port ont arboré leurs pavillons, & plusieurs vaisseaux français ont célébré cette mémorable journée par de fréquentes salves d'artillerie. Les braves Américains se disoient à venir combattre pour la révolution française. Le général Burton s'occupe dans ce moment de la formation d'un corps considérable, qui sera principalement composé d'habiles tireurs ; leur lieu de rendez-vous est à la Providence, dans l'état de Rhode-Island, où ils doivent s'embarquer & faire voile pour le Havre-de-Grace.

#### CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Cambon).

Suite de la séance du dimanche 22 septembre.

Les sociétés populaires de Mortagne & de Beziers demandent, l'une, que les membres des comités de surveillance des départemens aient des indemnités comme ceux des comités de Paris ; l'autre, que des loix sévères répriment enfin l'agiotage.

Un arrêté pris par un représentant dans le département de la Seine-Inférieure, contre les fermiers qui ensèmentent des navets & des colrats dans les terres à bled, est confirmé par la convention.

L'évêque du département de la Dordogne, marié tout récemment, présente son épouse à la convention. Le président donne aux conjoints l'accollade fraternelle, & de vifs applaudissemens éclatent de toutes parts.

La compagnie d'invalides, créée, le 24 juillet dernier, pour la garde du palais & du jardin national, vient prêter serment, & reçoit de la convention nationale un drapeau tricolore.

Dumont, représentant-député, écrit d'Amiens, le 20 septembre :

CITOYENS COLLEGUES,

« Je ne fais si ma dernière lettre, relative à diverses arrestations, & notamment à celle du contre-révolutionnaire Charost-Béthune, vous est parvenue ; mais, comme il est

essentiel que plusieurs faits qu'elle contenoit soient connus, je vous engage à la faire rechercher. Le ci-devant comte d'Hezeque vient d'être ramassé dans les nouvelles arrestations qui ont été faites. J'ai découvert des sommes énormes en or & en argent chez la ci-devant maréchale de Biron : d'autres sommes en or, en assignats à face royale, ainsi que de la vaisselle plate, étoient enfouies ; je les ai découvertes & vais les faire déposer ici, en attendant que je vous les adresse avec la ci-devant maréchale, qui avoit l'incivique complaisance d'être l'agente de Duchâlelet, de Charost-Béthune & d'autres. Comment se peut-il qu'une vieille édentée s'ingère encore de trahir sa patrie ? Victor Broglio, en fuyant, a laissé sans gardien une argenterie considérable, des couverts en or, & des malles fermées & d'autres ouvertes : j'ai fait mettre le tout à la garde du district d'Abbeville. Tous les jours se déchire le voile affreux des complots libéricides tramés dans ce département ; mais tous les jours aussi l'aristocratie a une leçon. Il existe en ce pays trois choses qui font trembler les traîtres, les voici : le tribunal révolutionnaire, la guillotine & le maratiste Dumont. Il y a deux jours, j'ai été arrêté le soir par trois malfaçons qui me dirent d'un ton amical : c'est ton dernier moment. Ma réponse énergique, en leur montrant deux pistolets saisis sur Duchâlelet, leur fit faire une retraite peu honorable. Une citoyenne, nommée Regénautz vient de donner deux chevaux à la république. Votre décret révolutionnaire du 17 confisque les ennemis de la chose publique & fait triompher les sans-culottes.

Thuriot dit que les marchands de bois & de charbon ont tellement haussé le prix de ces objets de première nécessité, qu'il faut se hâter d'en déterminer le maximum ; il observe que, sous l'ancien régime, le bois & le charbon étoient taxés au commencement de chaque hiver ; il demande que la municipalité de Paris soit chargée de présenter demain le tableau du prix & de la consommation de ces denrées pendant l'espace de dix années, ainsi que l'état actuel des chantiers, afin que l'assemblée puisse faire un maximum. — La proposition de Thuriot est décrétée.

Les jeunes citoyens des sections de la Croix-Rouge, de Beaurepaire, de l'Invisibilité, de l'Observatoire & de plusieurs autres, prêtent serment & défilent devant les représentans du peuple ; ceux de l'Observatoire chantent une hymne patriotique ; on applaudit vivement à ces deux vers : C'est un triomphe que la mort, quand on l'obtient pour sa patrie.

Vers Rodemach, un détachement de 60 hommes, commandé par le citoyen Languehagen, capitaine de Hussards, a résisté quelque tems & a échappé à près de 2000 Prussiens qui l'environnoient : le capitaine, sommé par des émigrés de rendre les armes, s'est écrié : je ne me rends pas à la canaille ; plusieurs volontaires du Lot ont mieux aimé mourir que de crier vive le roi. Nous avons eu quinze hommes tués dans cette affaire qui a coûté à l'ennemi beaucoup de monde & 60 chevaux.

La loi des 15, 16, 17 & 24 août, sur la consolidation de la dette ; celle du 7 septembre sur l'emprunt forcé, & celle du 11 septembre sur la prohibition de la vente ou transport de la dette non-viagère ; ensemble les rapports & instructions y annexés, seront tirés au nombre de 12 mille exemplaires in-8°. & 150 mille in-4°. 50 mille de ces exemplaires seront adressés aux municipalités par les directoires de départemens ; le surplus sera répandu par addition à tous les papiers publics abonnés à la régie des postes. Au moyen de ces envois, les corps administratifs feront sciemment publier & afficher, en la forme ordinaire, les titres de ces loix, avec avertissement que des exemplaires en sont déposés aux greffes des communes, & qu'il y en a d'annexés à tous les papiers publics.



Les citoyens de Brest n'ont pu croire d'abord à l'infâme trahison des Toulonnais; il a fallu que des avis officiels leur en notifiaient la cruelle certitude. Pléins d'horreur pour une si lâche perfidie, ils adressent à l'assemblée l'expression de leur indignation; ils jurent d'être fideles à la république une & indivisible, & prennent pour garant de leur serment la haine que vouent toujours aux Bretons insulaires les Bretons du continent.

*Séance du lundi 23 septembre.*

Charlier, au nom de la nouvelle commission des marchés, propose le décret d'accusation contre Perrin, membre de l'ancienne commission, qui paroît avoir fait sur les toiles des spéculations illicites, mais lucratives: on pense que Perrin doit avoir gagné, en 6 mois, près de 100 mille écus à ce commerce — Perrin se place à la barre & cherche à se justifier; il avoue qu'il a fait un commerce, mais il nie que ce commerce soit illicite; il avoue qu'il a gagné beaucoup d'argent, mais il nie que ce gain s'éleve à 100 mille écus. — La convention porte contre Perrin le décret d'accusation, & décrète que les scellés seront apposés sur ses papiers.

Cambon, au nom du comité des finances, fait rendre un décret très-important, mais très-étendu; nous ne pouvons en rapporter que les principales dispositions:

1°. Les receveurs des consignations sont supprimés: les administrations de département nommeront deux membres pris dans leur sein, qui constateront la quantité & l'espece des sommes déposées dans les caisses de consignation.

2°. Les receveurs des consignations, & généralement tous dépositaires de fonds, sont tenus de verser les sommes déposées entre leurs mains dans les caisses de district, pour ceux qui habitent les départemens; & à la trésorerie nationale, pour ceux qui résident à Paris.

3°. A l'avenir, les sommes dont la consignation sera ordonnée par jugement, ou faite par résultat d'un acte judiciaire, seront pareillement versées dans les caisses de district, ou dans celle de la trésorerie nationale, & seront soumises à un droit d'enregistrement de deux pour cent.

4°. La restitution de ces sommes sera faite, après la main-levée des oppositions, par les receveurs de district, ou par la trésorerie nationale, sur le produit des consignations; & en cas d'insuffisance, sur les deniers publics.

5°. Les dépôts qui sont entre les mains des notaires, officiers publics & autres, seront, pour Paris, versés à la trésorerie, d'ici au premier octobre prochain; & pour les départemens, dans les caisses de district, d'ici au 15 du même mois.

6°. Les dépositaires de sommes appartenantes à des émigrés seront tenus de les verser en mêmes especes qu'ils les ont reçues.

Dumont, représentant député dans le département de la Somme, poursuit toujours les aristocrates & les gens suspects avec un zèle infatigable: il écrit d'Amiens qu'il a fait arrêter un grand nombre d'Anglois & force abbés: parmi les premiers se trouve un beau-frere du duc de Cumberland, membre du parlement d'Angleterre, pour lequel on a beaucoup d'égards, attendu qu'il a toujours été du parti de l'opposition. On est aux trousses d'un abbé Sabathier.

Un corps de l'armée des Alpes a enlevé une redoute aux Piémontois, dont la perte consiste en 115 hommes tués, & 20 prisonniers: nos troupes se sont portées à quatre lieues en

avant de Cluser. Au moment où les représentans écrivoient cette dépêche à Chambly, le 18 septembre, le canon se faisoit entendre du côté de Bonneville.

Albitte écrit de Marseille que dans la nuit du 7 au 8 de ce mois, nous avons battu les Piémontois du côté de Lantofea, vers Saorgio. On évalue à 2400 hommes le nombre de ses morts & de ses blessés: nous n'avons perdu que 35 hommes. Albitte ajoute que la petite armée qui est en Corse pourra facilement défendre cette île, jusqu'à ce que la saison empêche les flottes ennemies de tenir la mer.

Gossuin annonce que les troupes de la premiere réquisition ont déjà fait sentir leur valeur aux Autrichiens, dans la forêt de Mormille.

Coupe, de l'Oise, au nom de la commission des fix, présente la nomenclature des denrées de premiere nécessité, dont le prix doit être taxé.

La municipalité de Paris présente aussi le tableau comparé du prix du bois & du charbon pendant l'espace de 12 années. — Ce tableau est renvoyé à la commission.

On fait lecture de deux lettres du général Cartaux, datées du quartier-général de Bossier: l'une, du 6 septembre, annonce l'envoi des drapeaux de la force départementale de Marseille, & d'un drapeau blanc pris sur les Espagnols; l'autre, du 15, contient des remerciemens, au nom de l'armée, à l'occasion du décret portant qu'elle a bien mérité de la patrie.

Un aide-de-camp de Cartaux paroît ensuite à la barre; il dépose 12 grands drapeaux & 4-petits; tous, à l'exception d'un seul qui est blanc, sont aux couleurs nationales & portent des devises républicaines; ce qui prouve l'hypocrisie des meneurs & l'aveuglement des menés.

Le ci-devant maréchal Luckner a réclamé le paiement d'une pension de 36 mille livres; le caissier de la trésorerie a consulté Cambon sur la question de savoir si cette pension doit être payée; Cambon pense qu'elle est un peu forte, & que le paiement doit en être suspendu jusqu'à nouvel examen. — « Que Luckner vienne à la barre, s'écrie un membre; il est bien en vie pour boire & pour manger, mais il n'est pas en vie pour rendre compte de sa conduite. — Merlin de Douai observe qu'au mois d'octobre dernier, le comité de la guerre fut chargé de faire un rapport sur la conduite de l'ex-général; il demande que ce rapport soit enfin présenté, & que le paiement de la pension soit suspendu jusqu'à la décision qui interviendra sur le rapport. — La motion de Merlin est décrétée.

Un décret de l'assemblée législative a accordé 100 mille écus à la famille Lowendal; cette famille prétend toucher un à-compte de 100 mille livres: sur la proposition de Cambon, l'assemblée suspend le paiement de cette somme jusqu'à la révision de l'ancien décret.

Un membre accusé plusieurs de ses collegues d'avoir publié, il y a quelque tems, que les magasins étoient fournis pour tout le tems de la guerre, dût-elle durer trois ans; il assure que les magasins sont dans le plus grand dénuement. — L'un des membres inculpés monte à la tribune & répond à cette assertion vague par des faits bien positifs: il résulte du tableau de l'état de nos magasins, au premier août dernier, qu'il existe dans ces magasins plus de six millions d'aunes de draps & étoffes de différentes especes; plus de 100 mille vestes, 80 mille habits, 20 mille redingottes, 75 mille capotes, 136 mille pantalons, 400 mille paires de culottes, &c. &c.